



Rapport d'activités 2013

Table des matières

I. INTRODUCTION.....	4
II. EN RÉSUMÉ : LE CENTRE D'APPUI AU SECTEUR BRUXELLOIS DE L'AIDE AUX SANS-ABRI	5
III. QU'AVONS-NOUS RÉALISÉ EN 2013?.....	7
CHAPITRE I. LE SECTEUR BRUXELLOIS DE L'AIDE AUX PERSONNES SANS ABRI.....	7
1. <i>La Concertation bruxelloise de l'aide aux sans-abri.....</i>	7
2. <i>Les groupes de travail.....</i>	7
A. Groupe de travail "SHNA, structures d'hébergement non-agrées".....	7
B. Le Groupe de travail "Passerelle vers le secteur de l'aide aux personnes handicapées".....	10
3. <i>Dossiers traités.....</i>	12
1. LE RECUEIL CENTRAL DE DONNEES.....	12
2. LA MISSION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF HIVERNAL.....	13
3. LES ESPACES DE PAROLE.....	15
4. LA RECHERCHE SUR LA PROBLEMATIQUE DES FEMMES SANS-ABRI EN REGION BRUXELLOISE.....	19
4. <i>Diffusion et information.....</i>	20
1. Site internet et PILS.....	20
2. Plans "Services d'aide aux personnes sans abri et Services d'aide aux justiciables".....	20
3. Contacts et demandes d'infos	20
5. <i>Fonction d'appui au secteur de l'aide aux personnes sans-abri.....</i>	21
6. <i>Partenariats, Collaborations.....</i>	22
A. LE CONSEIL CONSULTATIF DE LA SANTE ET DE L'AIDE AUX PERSONNES DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE.....	22
B. LE RESEAU NOMADE.....	22
C. GROUPE DE TRAVAIL "ESPACES PUBLICS".....	22
D. LE GROUPE DE TRAVAIL SECTEUR SANS-ABRI- CPAS.....	23
7. <i>Rencontres du secteur, participation à des congrès, colloques, journées d'études, formations, collaboration aux recherches.....</i>	23
8. <i>Direction et travail administratif.....</i>	24
CHAPITRE II. LE SECTEUR DE L'AIDE SOCIALE AUX JUSTICIAIBLES.....	25
Introduction.....	25
1. <i>Les structures de coordination.....</i>	25
A. UNE CONFERENCE INTERMINISTERIELLE DE L AIDE AUX JUSTICIAIBLES SUR BRUXELLES	25
B. UN COMITE DE CONCERTATION RELATIF A L AIDE AUX JUSTICIAIBLES SUR LE TERRITOIRE BRUXELLOIS.....	25
C. LE POSTE DE COORDINATEUR DES COMMUNAUTES.....	26
2. <i>La pratique quotidienne de la Coordination des Communautés dans les prisons Bruxelloises</i>	26
INTRODUCTION.....	26
1. LA COLLABORATION ENTRE LES COORDINATEURS DE COMMUNAUTES.....	26
2. LA COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS DE PRISON.....	27
3. LE MODE DE TRAVAIL AVEC LES SERVICES DES COMMUNAUTES.....	27
3. <i>Réalisations propres à la coordination des services d'aide aux justiciables Cocom.....</i>	28
1. ORGANISATION DE LA JOURNEE D ETUDE ET PLAN STRATEGIQUE.....	28
2. LE KIT DE SORTIE.....	29
3. PARTENARIAT AVEC LE SETIS.....	30
4. PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL.....	30
5. DIFFUSION DES BROCHURES D INFORMATION.....	30
6. ACTIVITES JOURNALIERES.....	30
4. <i>Transversalité et collaboration avec d'autres institutions.....</i>	31
IV. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES POUR 2014.....	32
V. ABBREVIATIONS.....	33

Rapport annuel 2013 asbl Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri, *la Strada*
Avenue Louise 183 - 1050 Bruxelles
T : 02/880 86 89
www.aideauxsansabri.org

Bruxelles, mars 2014

Dit verslag is beschikbaar in het Nederlands op aanvraag via info@lastrada.irisnet.be

I. INTRODUCTION

Ce rapport donne un aperçu des activités réalisées par l'équipe de la Strada en 2013. Il va de soi qu'il ne peut être considéré comme exhaustif et qu'il ne rend que partiellement compte de l'intensité du travail réalisé et des très nombreuses collaborations réalisées à différents niveaux.

Si la lecture de ce rapport suscite des interrogations chez vous, nous vous invitons à nous contacter : info@lastrada.irisnet.be .

En matière d'aide aux personnes sans abri, 2013 a d'abord été une année de continuité. Pas de grands nouveaux chantiers mais la volonté de pérenniser et d'améliorer les outils développés les années précédentes :

- ✦ la concertation bruxelloise de l'aide aux sans-abri a vu ses mandats renouvelés et élargis à quelques nouveaux membres.
- ✦ le recueil central de données a été élargi aux services d'habitat accompagné ;
- ✦ les espaces de parole ont vu la création d'un groupe de facilitateurs, permettant d'impliquer de nouveaux acteurs et structures ;
- ✦ la PILS a subi un important upgrade technique, offrant une plus grande ergonomie pour les contributeurs et utilisateurs ainsi que l'envoi automatique de sms aux travailleurs de rue et aux usagers ;
- ✦ le dépliant reprenant les services d'aide aux sans-abri a été élargi aux services d'aide aux justiciables.

Certains dossiers ont reçu cette année un coup d'accélérateur. Ce fût notamment le cas pour celui des structures d'hébergement non agréées, ainsi que pour le groupe 'passerelle' et le sujet des femmes sans abri.

Signalons au rayon des nouveautés , que suite à l'expulsion du Cloître du GESU, nous avons exploré de nouvelles collaborations avec certains acteurs du secteur du logement.

En matière d'aide aux justiciables aussi, le travail de concertation avec les nombreux acteurs concernés a été poursuivi et l'objet d'une attention quotidienne.

Le moment phare de l'année a sans nulle doute été la journée d'étude du 30/4.

C'est l'ensemble du secteur qui y a participé et elle a été marquée par un réel intérêt de tous.

Grâce à cette journée notamment, a pu démarrer le travail du comité de pilotage pour le plan stratégique et ont pu remonter les idées du secteur.

Enfin, nous voulons profiter de cette occasion pour remercier toutes celles et ceux qui nous soutiennent et qui continuent à travailler tous les jours, souvent en toute discrétion, à construire une région bruxelloise plus solidaire et vous souhaitons une bonne lecture.

II. EN RÉSUMÉ : LE CENTRE D'APPUI AU SECTEUR BRUXELLOIS DE L'AIDE AUX SANS-ABRI

Qui sommes-nous ?

Le Centre d'appui au secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri "*la Strada*" est une asbl créée en 2007 à l'initiative du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune, en accord avec la Commission communautaire française et la Vlaamse Gemeenschapscommissie. C'est le Collège réuni qui subventionne l'association.

Depuis 2009, *la Strada* comporte un second pôle d'action : la coordination des services d'aide aux justiciables agréés par la Commission communautaire commune ainsi que la coordination avec les autres autorités communautaires compétentes à Bruxelles.

Quelles sont nos missions ?

La Strada est mandatée pour apporter plus de cohérence dans le secteur diversifié de l'aide aux personnes sans-abri, pour favoriser les articulations indispensables avec les autres secteurs en vue de mener des politiques de prévention et d'insertion durables (santé, logement, emploi, etc.) et pour soutenir les pratiques professionnelles des intervenants. Tout cela implique une connaissance fine des populations sans abri et de leur parcours. Les habitants de la rue ont une place dans le Centre d'appui via un projet dénommé « Espace de parole ».

La Strada a pour **finalité** d'améliorer l'aide aux personnes sans abri en région bruxelloise. Conformément à la note de politique générale du Collège Réuni en matière d'aide aux sans-abri de 2007, le Centre d'appui remplit essentiellement **3 fonctions** :

1. une fonction d'observatoire : récolter et analyser des données, formuler des recommandations
2. une fonction de mise en réseau : faciliter la concertation dans le secteur et au sein des différentes politiques d'aide aux personnes sans-abri sur le territoire bruxellois
3. une fonction de point d'information, de sensibilisation et de diffusion de l'information

Le Conseil d'administration de l'asbl

Le conseil d'administration de la Strada est composé de représentants du secteur et de représentants de cabinets ministériels bruxellois:

- Luc Notredame, représentant le Cabinet de la ministre E. Huytebroeck, président,
- Martine Motteux, représentant le Cabinet de la ministre B. Grouwels, vice-présidente,
- Christine Vanhessen, représentant l'A.M.A. (l'Association des Maisons d'Accueil et des Services d'Aide aux sans-abri), trésorière et secrétaire,
- les autres administrateurs sont Sophie Berlaimont, représentant le Cabinet du ministre R. Madrane, Birger Blancke représentant la Fédération Bico et Edwin Vanhollebeke représentant le Regio-Overleg. Ce dernier a été remplacé en milieu d'année par Jo Geysen.

En 2013, il s'est réuni 7 fois. Des questions de gestion quotidienne, d'actualité du secteur et de réorganisation du pouvoir organisateur y ont été abordées.

L'Assemblée générale de l'asbl

Composition :

- des représentants des Ministres de la Région bruxelloise et des instances communautaires;
- de représentants des fédérations et associations de structures d'aide aux personnes sans-abri à Bruxelles ;
- d'une personne représentant les usagers ;
- d'un représentant de l'Observatoire de la Santé et du Social.

L'assemblée générale a eu lieu le 29 mars 2013.

L'équipe

Au 31 décembre 2013, l'équipe se compose de 4,8 ETP dont 1 pour l'aide sociale aux justiciables. Il s'agit de

: Laurent Van Hoorebeke - directeur, Olivia Dardenne - directrice-adjointe, Romain Liagre - chargé de mission, Jean-Louis Linchamps - animateur des Espaces de parole, Isabelle Etienne - coordinatrice des services d'aide aux justiciables et Jorina Bruil - assistante administrative.

L'équipe n'a cependant pas été fonctionnelle dans toutes ses composantes suite au départ de l'informaticien en début d'année, une absence pour accouchement et deux absences pour maladie.

Les réunions d'équipe

En 2013, nous avons poursuivi les réunions d'équipe hebdomadaires. D'une durée limitée, elles visent principalement à échanger des informations sur les avancées des dossiers et tâches de chacun. A ces réunions, s'ajoutent des réunions thématiques à raison d'une ou deux par mois, en présence des membres de l'équipe concernés (ex. mission hivernale, résultats du recueil central de données, etc).

Les bureaux

Depuis que l'asbl existe, nous sommes gracieusement hébergés dans les locaux de l'administration de la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale pour différentes raisons. Cette situation n'est cependant pas idéale. La création d'une « maison du bicommunautaire » en 2014 nous permettrait de nous rapprocher d'autres structures de coordination tout en disposant de bureaux dignes de ce nom. Une solution temporaire devra cependant être trouvée d'ici-là.

III. QU'AVONS-NOUS RÉALISÉ EN 2013?

CHAPITRE I. LE SECTEUR BRUXELLOIS DE L'AIDE AUX PERSONNES SANS ABRI

1. LA CONCERTATION BRUXELLOISE DE L'AIDE AUX SANS-ABRI

La Concertation bruxelloise de l'aide aux sans-abri est pour la Strada un outil parmi d'autres. Il permet de réunir des acteurs (responsables politiques et leurs administrations, secteur sans-abri et secteurs connexes), de les consulter et d'échanger sur différents sujets. Six réunions ont eu lieu en 2013.

Différents thèmes ont été abordés, notamment le dispositif hivernal, les questions liées à la pérennité du SMES, la fonction du référent social à la SNCB, l'ouverture d'une nouvelle maison d'accueil pour femmes et familles à St Gilles, les résultats d'une enquête sur l'accès aux soins de santé et préventifs pour les Roms,

Il a également été décidé d'organiser 2 fois par an au sein de la Concertation, une concertation sur le housing first à Bruxelles, de manière à suivre l'évolution des différents projets en la matière. Lors de ces concertations spécifiques, d'autres acteurs – en particulier issus des secteurs de la santé (mentale) et du logement – sont invités à rejoindre les membres permanents dans leur réflexion.

En fin d'année, les mandats des membres ont du être renouvelés. Ceci a permis de réfléchir à l'ouverture à certains nouveaux membres et de regretter l'absence régulière des CPAS.

La concertation peut formuler des recommandations sur les thèmes qui y sont abordés mais aussi suite au travail concerté de groupes de travail (GT) thématiques. Les GT peuvent mettre du temps à faire un état des lieux, trouver un consensus et une position communes. Le travail de plusieurs d'entre eux ont abouti favorablement (voir ci-dessous).

Cette année, deux groupes de travail ont développé leur réflexion. Il s'agit des GT, "Structures d'hébergement non agréées" (SHNA) et "Passerelle avec le secteur de l'aide aux personnes handicapées".

2. LES GROUPES DE TRAVAIL

A. GROUPE DE TRAVAIL "SHNA, STRUCTURES D'HÉBERGEMENT NON-AGRÉÉES"

Contexte

Bien que diverses institutions reconnues offrent des hébergements adaptés à différentes catégories de personnes en difficulté, une part du public en errance est orientée, faute de mieux, vers des structures d'hébergement non agréées et non reconnues (SHNA) par les Autorités publiques.

À Bruxelles, la présence d'une dizaine de structures d'accueil et d'hébergement non agréées suscite de nombreuses interrogations, inquiétudes, voire de critiques de la part de plusieurs acteurs sociaux. Les membres du groupe de travail ont été interpellés par des pratiques douteuses qui semblent pourtant répondre aux besoins d'hébergement d'un public en grande fragilité et visiblement exclu des structures d'accueil agréées. Le manque de contrôle de ces structures pose question quant à l'éthique (logique de mercantilisme), à la qualité, à l'accompagnement psycho-social et au professionnalisme de ces structures.

Plusieurs raisons expliquent cette exclusion de la part des structures d'habitations protégées, des maisons de soin psychiatrique et des maisons d'accueil pour personnes sans abri : le manque de place, les règles de

vie en communauté trop strictes, trop peu d'autonomie, projet de vie des personnes en inadéquation avec les missions des services agréés, statut de personnes se situant en transition entre deux situations, comme la sortie d'institution, de prison,¹ d'hôpital, etc.

Ce phénomène laisse supposer un manque d'alternatives proposant des lieux de vie adéquats dans le secteur de l'hébergement et, par conséquent, dans le logement.

À partir de situations critiques vécues par des usagers et d'une table d'échanges organisée en février 2009 par le SMES-B autour de cette thématique, un groupe de travailleurs sociaux² s'est constitué et a poursuivi des échanges sous la houlette de La Strada. Il a présenté ses résultats lors d'un colloque au Parlement bruxellois le 20 mai 2010. Le groupe de travail a été alerté par le témoignage de certains résidents de ces structures « clandestines » révélant des faits d'abus sur les biens et d'abus de pouvoir sur les personnes hébergées dans certaines structures d'hébergement non agréées (SHNA).

Après trois années de travail, le groupe de travail a publié début 2012 un rapport sur l'état de la situation et formulant notamment une série de recommandations. Le rapport est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.lstb.be/pdf/laStrada_Note%20SHNA%20definitive.pdf.

Le rapport a été largement diffusé³. Il a été transmis aux ministres et aux députés bruxellois. Il a été publié sur le site de la Strada dans sa newsletter, sur le site du SMES-B (Santé mentale-exclusion sociale Belgique) et de l'A.M.A. ainsi que dans les brèves du Bis (CBCS).

Le rapport a également été présenté dans divers lieux par différents membres du GT : entre autres, à la Concertation bruxelloise de l'aide aux personnes sans abri, aux CPAS bruxellois, au Conseil consultatif Cocof, au Conseil consultatif Cocom, à la Fédération des services sociaux de mutuelles, au Relais social Urbain de Mons-Borinage,...

Suite à une demande parlementaire, en accord avec les autres commissions communautaires bruxelloises, les Ministres bruxelloises de l'aide aux personnes du Collège réuni de la Commission communautaire commune se sont engagées à présenter au Collège réuni une convention de reconnaissance.

L'objectif est d'offrir une reconnaissance officielle aux SHNA qui le désirent, de les encadrer par le Service d'inspection de la COCOM et de garantir une collaboration avec les différentes autorités publiques bruxelloises communautaires et communales et les secteurs professionnels de l'aide aux personnes et de la santé. A ce jour, aucun subventionnement n'est prévu, les SHNA réalisant des bénéfices suffisants pour fonctionner.

Les cabinets de l'Aide aux personnes du Collège réuni ont organisé un groupe de travail pour consulter tant les présidents de CPAS que les responsables de SHNA. Un groupe de travail plus restreint composé de l'administration et de l'inspection de la CCC, et de 4 CPAS directement concernés a travaillé ensuite sur le projet de convention qui a été soumis au Collège réuni.

1

Voire même pour des motifs techniques dans le cas de justiciables portant le bracelet électronique

2 La Strada, AMA, Fédération Bico, Diogènes, Fami-Home, Infor-Homes Bruxelles, SMES-B et l'Observatoire de la santé et du social de la CCC

3 La Strada. *A propos des structures d'hébergement non-agrées...* Commission communautaire commune. Bruxelles, 2012. Envoi aux SHNA, aux participants du colloque du 20 mai 2011, aux parlementaires des affaires sociales, à tous les CPAS bruxellois, à tous les cabinets bruxellois, aux acteurs du secteur sans-abri

Perspectives pour 2014

Les étapes suivantes sont prévues :

- ⤴ Présentation publique du projet adopté par le Collège réuni aux CPAS et aux Bourgmestres, ainsi qu'au service Logement (AATL) de la Région de Bruxelles-Capitale
- ⤴ Envoi du projet à toutes les SHNA
- ⤴ Introduction de la demande de reconnaissance par les SHNA aux Ministres de l'aide aux personnes, avec copie au Fonctionnaire dirigeant de l'administration de la CCC, en vue d'obtenir la reconnaissance en tant que « pension sociale»
- ⤴ Inspection des SHNA candidates (éventuellement en collaboration avec les CPAS et communes qui le souhaitent)
- ⤴ Signature des conventions de reconnaissance
- ⤴ Suivi par l'inspection (CCC, CPAS et/ou communes)

Le modèle de convention de reconnaissance proposé au Collège réuni a été approuvé en date du 13 février 2014.

B . LE GROUPE DE TRAVAIL "PASSERELLE VERS LE SECTEUR DE L'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES"

1. Contexte

Ce projet néerlandophone a regroupé des acteurs de terrain, issus aussi bien du secteur de l'aide aux personnes sans-abri que de celui des personnes handicapées. La Strada a participé au lancement du GT expérimental et au groupe de pilotage. Ce dernier réunit des personnes ressources qui réfléchissent aux orientations et à la promotion des acquis du projet.

Démarrage du projet:

- Bon nombre de personnes handicapées n'ont pas accès à l'accompagnement et aux soins adaptés du secteur des personnes handicapées et aboutissent dans les secteurs proches (aide aux personnes sans-abri, maisons de repos, santé mentale,...).
- les possibilités offertes par le secteur des personnes handicapées sont peu connues au sein du secteur des personnes sans-abri et inversement.
- Le secteur des personnes sans-abri rencontre d'importants obstacles à l'accès au secteur des personnes handicapées : des procédures compliquées et des difficultés à être pris en compte, des obstacles financiers (par exemple pour entrer dans un centre de jour) ,...

Objectifs du projet:

- ⤴ Inventariser, stimuler et soutenir les réseaux (intersectoriels) et les développements en matière de lutte contre le sans-abrisme
- ⤴ Soutenir d'éventuels changements et optimiser l'offre actuelle
- ⤴ Elargissement du fonctionnement du projet vers d'autres secteurs et groupes cibles
- ⤴ Signaler aux autorités les manques structurels

A long terme, l'objectif est de nouer des relations de collaboration structurelles entre les deux secteurs.

Les acquis:

Le transfert de l'expertise et le savoir-faire des uns et des autres est au centre de ce projet.

De nombreux contacts ont pu être développés à différents niveaux (travailleurs sociaux, directions, couples, autres projets intersectoriels) et ce dans divers secteurs et formes de travail : la santé mentale, les services généralistes, ambulatoires, mobiles et d'accueil des CAW, les collaborations autour de jeunes adultes, de toxicomanes ou de personnes ayant le syndrome de Korsakov. Nous entendons les appels du terrain à plus de coordination de toutes ces initiatives. Nous sommes conscients de la nécessité d'articuler toutes ces initiatives et de ne pas rajouter des couches supplémentaires. Nous abordons ces questions ensemble avec d'autres (e.a. avec Hermes + et la plateforme de concertation en santé mentale).

Mais nous constatons également des manques structurels : de plus en plus souvent l'aide est limitée dans le temps et subsidiée de manière presque mathématique (points/heures/contacts) ; les coopérations sur le terrain sont parfois bloquées à des niveaux supérieurs ; les travailleurs sociaux ont parfois l'impression d'avoir de moins en moins de temps pour de l'intervision/supervision ; les collaborations transversales ne sont pas évidentes. Outre des politiques coordonnées, il y a un besoin de soutien scientifique pour évaluer l'efficacité des réseaux. Actuellement, chaque petit projet cherche son propre soutien scientifique alors qu'il serait intéressant de veiller ici aussi à des articulations.

2. Perspectives pour 2014

- ✦ Fin 2013, nous avons réuni quelques personnes bilingues issues du groupe 'expérimental' néerlandophone, disposées à lancer un travail similaire avec des collègues francophones tout en veillant bien-entendu à ce que des articulations soient faites entre les deux groupes. Nous avons eu la chance d'être rejoints par Laurent Dupont (directeur de l'asbl Bataclan, service d'accompagnement des personnes handicapées) qui pilote actuellement ce groupe de travail. Le GT a également été ouvert d'emblée au secteur de la santé mentale. A la première réunion, des institutions des trois secteurs étaient représentées et ont exprimé leur souhait de se revoir. Aux réunions suivantes, les 3 secteurs se sont présentés et ont défini leur 'public cible'. Ensuite, le groupe se concentrera sur des écueils rencontrés par les travailleurs sociaux pour assurer la continuité de la prise en charge des personnes, spécifiquement lorsque celles-ci se trouvent en situation de transition entre deux secteurs.
- ✦ En 2014, nous souhaitons poursuivre le soutien de ce nouveau groupe et l'articulation avec le groupe néerlandophone. Le projet s'attachera cette année à la situation des jeunes en situation précaire, cumulant les problèmes de handicap, de santé mentale et d'absence de logement.

3. DOSSIERS TRAITÉS

1. LE RECUEIL CENTRAL DE DONNEES

Evolution de l'analyse des données 2012

Début 2013, le deuxième rapport du recueil central de données (encodées en 2010 et 2011) a été publié et présenté au public lors d'une conférence de presse. La vue d'ensemble obtenue par la compilation des données des 22 centres d'hébergement agréés participants a permis d'offrir une large vision des publics accueillis dans le secteur bruxellois. Le rapport est téléchargeable via l'adresse suivante :

<http://www.lstb.be/pdf/laStradaRecueilcentraldonnees2011.pdf>

Les données de la dernière année disponible, à savoir celles de 2012, n'ont pas été publiées dans le même format que les deux années précédentes. En fait, il s'est avéré que les tendances globales retenues dans les deux premières analyses sont restées plus ou moins les mêmes. Il ne nous semble pas opportun de publier un troisième rapport qui va de pair avec une troisième conférence de presse alors que les analyses sont très semblables. De ce fait, nous avons choisi d'utiliser les données des trois dernières années pour alimenter l'analyse plus globale du projet de recherche sur la situation des femmes sans-abri dans la Région de Bruxelles-capitale.

Les résultats ont également été présentés directement aux travailleurs des centres d'hébergement, afin de donner du sens au travail d'encodage et de permettre une mise en perspective de leurs spécificités par rapport à l'ensemble de l'offre d'hébergement. Nous avons organisé diverses rencontres avec les acteurs de terrain via les fédérations Bico et A.M.A., les CAW's, au Home Baudouin et à Pierre d'Angle, à leur demande directe.

Sous-groupe de travail

L'année de 2013 a surtout été marquée par l'actualisation de Bruereg dans une nouvelle version qui intègre différentes remarques retenues par les utilisateurs et le sous-groupe « technique ». Les recommandations de ce groupe de travail ont été intégrées à la fois dans AMAstat et dans Bruereg afin de viser une plus grande harmonisation entre ces deux systèmes d'encodage tout en gardant une cohérence avec celles de Tellus.

Le groupe de travail a également mis en place une nouvelle variable qui permet l'analyse des raisons psychosociales qui peuvent expliquer la perte de logement ou la recherche d'aide auprès d'un service.

En Flandre, le système de recueil de données qui était en vigueur jusqu'à présent (Tellus) a été abandonné pour céder la place à partir de 2014 à des dossiers individuels en ligne. Nous allons avec le SAW dans laquelle mesure il sera possible de poursuivre l'analyse des données sur base de variables communes.

Groupe de travail

Cette année, le GT a poursuivi son travail d'encadrement, notamment celui de veiller à la bonne interprétation des résultats.

Bruereg

Le responsable informatique de la Strada s'est attelé en 2012 à développer le système d'encodage, Bruereg. Celui-ci a bien sûr été réalisé en tenant compte des propositions du sous-groupe et permet désormais d'encoder plus aisément la composition familiale. Un système spécifique pour les Services d'habitat accompagné a également été mis en place. L'année de 2013 a surtout été marquée par de fines adaptations qui permettent un meilleur fonctionnement du système pour les utilisateurs et une plus grande

harmonisation des sources de données.

Rencontre des services ne participant pas au RCD

Les premiers rapports du RCD rassemblaient les données de 22 (des 27) centres d'hébergement agréés en RBC. Jusqu'ici, cinq centres n'ont en effet pas participé au travail : Pierre d'Angle⁴, Pag-Asa, Le Foyer Georges Motte, Vogelzang et le Samusocial. A l'exception du Samusocial qui a déclaré ne pas vouloir participer, nous avons rencontré les responsables des autres centres, tous désireux de participer au recueil mais qui, pour des raisons informatiques et/ou techniques n'ont pu le faire jusqu'à présent.

Perspectives pour 2014

Poursuivre le travail. Nous poursuivrons nos efforts pour recueillir les données relatives aux séjours de tous les centres d'hébergement agréés bruxellois en cherchant des solutions techniques avec ceux qui désirent collaborer. Suite au congé de maladie de Olivia Dardenne, Martin Wagener a été engagé en début d'avril 2014 pour poursuivre les travaux.

Services d'habitat accompagné. Dès janvier 2013, les services d'habitat accompagné ont commencé à encoder leurs données via le système Brureg. Dans le courant de 2014, nous allons analyser ces premiers et les présenter aux services qui ont participé à l'encodage. Des pistes d'analyse et de diffusion des résultats vont être établis avec les services.

2. LA MISSION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF HIVERNAL

Développement

Pour la troisième année consécutive, le Centre d'appui a poursuivi une mission autour de la problématique « hivernale ».

L'année 2013 a vu se réunir plusieurs fois le Comité de coordination hiver, d'abord en urgence à la fin de l'hiver 2012-2013 (26/03, 15/04), puis de manière régulière à partir du mois de septembre 2013 (12/09, 07/10, 06/11, 11/12).

L'évolution des dernières années dans l'organisation du dispositif hivernal régional est importante. En effet, ce comité permet de réunir plusieurs acteurs majeurs de l'aide aux personnes sans-abri en hiver à différents niveaux de pouvoir : communal, CPAS, régional, fédéral. C'est également une occasion d'envisager de manière globale la problématique de l'accueil des personnes sans-abri en hiver, puisque les protagonistes de l'hébergement de nuit y rencontrent ceux de l'accueil de jour. Cette évolution semble positive du point de vue du Centre d'appui, qui avait favorisé la création du comité dès le premier rapport d'évaluation de l'hiver 2010-2011.

Le Centre d'appui s'est vu attribué le rôle de secrétariat du comité à partir du mois d'octobre.

Durant tout l'hiver, la Strada a répondu aux nombreuses sollicitations de la part des médias, des responsables politiques, des étudiants, etc.

C'est la troisième fois que le Centre d'appui rédige un rapport d'évaluation des dispositifs hivernaux en région bruxelloise⁵.

La première partie offre un coup d'œil rétrospectif sur l'hiver 2012-2013, de manière à conserver en

4

Service travaillant de manière anonyme, ce qui rend impossible la création d'un identifiant anonyme et la participation au RCD

5 Le rapport est disponible sur le site de la Strada : <http://www.lstb.be/index23.asp?hl=f&cat=88&doc=1034>

mémoire les moments-clés de l'organisation (ou non) de ce dispositif.

Dans un second temps, il est question de poser un regard critique sur la Plate-forme Informatrice de la Strada (PILS), le comité de coordination hiver et le *draaiboek* proposé par le fédéral autour de l'organisation et de la gestion de l'aide aux personnes sans-abri durant l'hiver. Ceci permet de mettre en évidence les différentes avancées en termes d'anticipation, d'organisation et d'évaluation des outils mis en place en vue d'un dispositif régional plus intégré.

Un troisième temps, et c'est une réelle valeur ajoutée cette année, donne la voix aux usagers du dispositif hivernal, à travers le travail d'évaluation du Brussels Platform Armoede (BPA). Des usagers de différents services de jour (De Buurtwinkel, Het Anker, Bij Ons...) ont pu répondre à des questions concernant leurs usages du dispositif, les points positifs/négatifs rencontrés.

Enfin, plusieurs pistes ont été creusées, dans la lignée des premières recommandations émises par le Centre d'appui, et toujours en vue d'un dispositif hivernal régional plus intégré et concerté. Tout d'abord, en faisant le point sur les différentes actions hivernales à plusieurs échelles ; puis en émettant quelques propositions concrètes pour évoluer vers un Dispositif Régional de Mise à l'abri (DIREMI) : développement du comité de coordination, réflexion sur ses objectifs et missions, sa composition, systématisation des réunions – développement et amélioration de l'outil PILS et de son usage, etc.

La PILS

Pour rappel, la PILS (Plateforme Informatrice de La Strada) est un outil de diffusion d'information destiné à faciliter la communication, notamment en hiver, entre les différents acteurs du secteur de l'aide aux sans-abri opérant sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale mais également envers les différents publics intéressés par cette problématique. Mis à disposition par le Centre d'appui, cet outil a pour particularité de pouvoir être alimenté par tous les acteurs estimant disposer d'informations intéressantes. La volonté du Centre de mettre à disposition d'un plus grand nombre un outil agréable et facile d'utilisation – y compris pour les personnes sans abri, par le biais de sms – était limité par ses compétences techniques.

Pour développer la PILS, un projet a été déposé à la Loterie Nationale avec notamment pour objectif d'améliorer les fonctions techniques de la PILS (création de lien, insertion de documents, transformation textuelle, etc.), de développer un module technique autour des places libres en maison d'accueil ainsi qu'un outil de diffusion automatique d'information par SMS pour les travailleurs de rue et les usagers. Au mois de mai, le projet fut accepté, ce qui permit à La Strada d'engager un développeur externe dédié à ce projet. Dès juin, un long et laborieux travail pour aboutir à cette nouvelle PILS a débuté : rédaction d'un cahier des charges, description des objectifs techniques, réflexion autour des besoins des usagers/travailleurs (notamment à partir de l'évaluation PILS faite le 21/01/2013 à l'AMA)⁶

Au niveau technique, stabiliser notre infrastructure (notamment la ligne ADSL), l'IP fixe ainsi que la création du serveur d'auto-hébergement ont été les préalables sine qua non à la réalisation de ce projet. Un site Joomla (v2.5) a été créé sur notre serveur. Ensuite un composant permettant de gérer les n° de GSM, les langues, les catégories de messages, les envois de SMS ainsi que la gestion simplifiée du serveur Kannel, a été programmé. Enfin, d'autres programmes permettant d'automatiser les tâches (par exemple le relevé et l'extraction et la traduction automatique des emails que nous envoi chaque matin l'IRM) ont été créés. De plus, la création de SMS peut aussi se faire directement via l'interface qui a été créé pour l'ajout d'articles dans Pils, en cochant la case « envoyer sur Pils-SMS ».

La première version de la nouvelle PILS est fonctionnelle depuis octobre 2013.

Il a également fallu aider le développeur externe à se familiariser avec l'équipement informatique limité du

⁶ Etaient présents : asbl Bij Ons, Centre Ariane, Diogenes, fédération BICO. Certaines maisons d'accueil (Home Bauduin, Maison rue verte), ainsi que la SNCB (référente sociale) et l'AMA avaient fait leur retour par mail.

Centre d'appui (problème d'accès Internet, moyens informatiques limités, problème d'hébergement du site, etc.). L'équipe entière a parfois été mise à contribution pour tester les nouveaux outils, et plusieurs contacts ont également été pris avec le secteur afin de mieux saisir les demandes, et de tester les nouvelles formules techniques proposées.

Parallèlement, le Centre d'appui insiste régulièrement, à travers des réunions formelles ou des rencontres informelles sur l'importance d'utiliser PILS et PILSms afin de favoriser la circulation de l'information, notamment pendant la période hivernale.

Quelques chiffres : En 2013, ce sont 19 contributeurs plus ou moins réguliers à la PILS, 440 boîtes mail qui reçoivent chaque jour l'information, et une trentaine de personnes (travailleurs de rue + sans-abri) reçoivent le PILSms.

Perspectives pour 2014

- Poursuite du travail en vue d'un dispositif hivernal régional intégré, qui passera notamment par un 4^{ème} rapport hiver avec une mise en évidence des différentes initiatives
- Améliorer l'outil PILS pour qu'il fonctionne parfaitement et qu'il commence à entrer dans les pratiques professionnelles, particulièrement l'hiver
- Automatiser le PILSms pour les travailleurs de rue (places disponibles en maisons d'accueil, météo de l'IRM, informations sur les dispositifs hivernaux) et pour certains usagers repérés
- Favoriser l'utilisation par le Centre Ariane du nouveau module d'encodage des places libres en maison d'accueil

3. LES ESPACES DE PAROLE

Introduction

A partir de 2002, des réunions « Espace de parole » ont vu le jour dans le secteur bruxellois d'aide aux personnes sans abri, dans la foulée des conclusions de la recherche du GERME-ULB sur le secteur⁷. Au départ, projet pilote autonome financé par la CoCom via l'asbl Pierre d'Angle, il a été rattaché en 2008 à la Strada lors de la création de l'asbl

Objectifs généraux et spécifiques

L'Espace de parole est destiné assurer l'intégration des usagers, bénéficiaires de services, demandeurs d'aide, dans un ensemble de débats sur les politiques de l'aide aux personnes sans-abri. Parallèlement à la Concertation régionale sur la politique du secteur et aux groupes de travail réunissant des professionnels, l'espace de parole encourage le dialogue et la réflexion collective.

Pour la Strada, il s'agit d'un **outil transversal, destiné à atteindre ses objectifs généraux**: rôles d'observatoire, d'amélioration de la cohérence dans le secteur et dans les politiques d'aide aux personnes sans-abri et de lieu d'information.

Inflexion du projet de l'Espace de parole : implémentation de l'accueil de jour à l'ensemble du secteur.

L'Espace de parole a organisé 18 réunions dans 5 services, ainsi qu'un forum régional des mal-logés. On peut considérer l'Espace de parole comme un laboratoire d'expression et de rencontres, sans compter, au-delà de ce qui est dit, des contacts et interactions qui se nouent avant et après les réunions.

7 A. Réa, D. Giannoni, N. Mondelaers, P. Schmitz. *La problématique des personnes sans-abri en région de Bruxelles-Capitale*. ULB, Institut de sociologie-GERME, 2001, Bruxelles.

Le 4^e calendrier annuel, celui de 2013, réduisait volontairement les lieux d'accueil de l'Espace de parole à 2 et les réunions à 10. L'idée était de réduire la voilure des Espaces de parole animés par la Strada dans l'accueil de jour pour travailler à l'éclosion, le soutien ou encore la visibilité de divers espaces dans des lieux plus diversifiés du secteur. Cependant notre souhait noté au rapport annuel de 2012 n'a pu se mettre en place. Plus de deux ans après l'AG de 2011, on ne peut manifestement pas évoquer le manque de temps face à une incapacité commune (tant du côté de la Strada que des associations de l'hébergement) à traiter **ensemble** de la place de la parole collective dans les institutions. Dès lors, nous avons mis en place un groupe de facilitateurs.

Le groupe de facilitateurs

Nous souhaitons bénéficier de l'avis d'un groupe (GT) diversement composé soutenant la réflexion à moyen et long terme. Il s'agit d'interroger tant la nature que la structure de l'Espace de parole dans un secteur multiforme.

Composition : Une quinzaine de membres se sont réunis à 3 reprises : 10 du secteur de l'aide aux personnes sans-abri, l'ISFSC (école sociale), l'UCL, un centre de santé mentale et un groupe « où les pauvres prennent la parole ». Nous souhaitons impliquer - sans résultat à ce jour - le BPA, la cellule mobile SMES, un service ayant des activités auprès des justiciables.

Fonction : Le GT regroupe des personnes qui partagent l'intérêt pour le travail de parole collective, ayant des regards différents selon les fonctions qu'elles s'inscrivent en maison d'accueil ou à l'université... Chaque réunion ne traite que d'un thème. C'est un espace d'avis où la créativité, la curiosité, l'envie d'apprendre et de rencontrer des gens autrement sont les bienvenus. Le facilitateur est un passeur, il diffuse et fait circuler l'information, les questions, il répercute l'écho des équipes.

Quelques contenus : La critique la plus importante des Espaces de parole, c'est qu'il n'y a « *aucun lien vers l'action et aucune capacitation des personnes* ». « *On vient déposer sa parole et après on n'en fait rien* ». Or, pour l'usager, déposer sa parole est une action, il ne s'agit pas de devenir acteur, militant... mais de jouer un rôle de courroie de transmission, que le message soit écouté par ailleurs, à des niveaux plus élevés, qu'il influence quelque chose quelque part.

On parle uniquement de la parole des usagers et non des travailleurs. La parole des usagers a de la valeur si elle circule avec ceux qui ne sont pas des usagers, notamment auprès des travailleurs auxquels les usagers s'adressent ou ne s'adressent pas.

Dans les Espaces de parole, les personnes sont toujours différentes. On peut le critiquer mais dans les groupes où il y a plus de constance, il y a des habitués qui parlent en leur nom, des meneurs qui s'imposent, la qualité d'espace de parole se perd.

L'une des questions est de savoir comment la parole dite par les usagers est transmise pour aboutir à l'objectif d'élaboration de politiques d'aides. Cette même difficulté est également rencontrée par les fédérations qui réunissent leurs membres, qui discutent du sujet et doivent ensuite proposer des modifications d'organisation des institutions ou du secteur.

Un questionnaire en ligne va être diffusé mi-2014 pour prendre la température du secteur sur ce qui se fait en matière de groupes de parole et sur l'évaluation des besoins en matière d'appui afin de favoriser leur émergence ou leur pérennisation. Car en effet, ces pratiques sont souvent trop dépendantes des volontés individuelles.

Les 8 réunions de l'Espace de parole 2013 :

Les sujets suivants ont été abordés lors des 8 réunions qui ont eu lieu en 2013 :

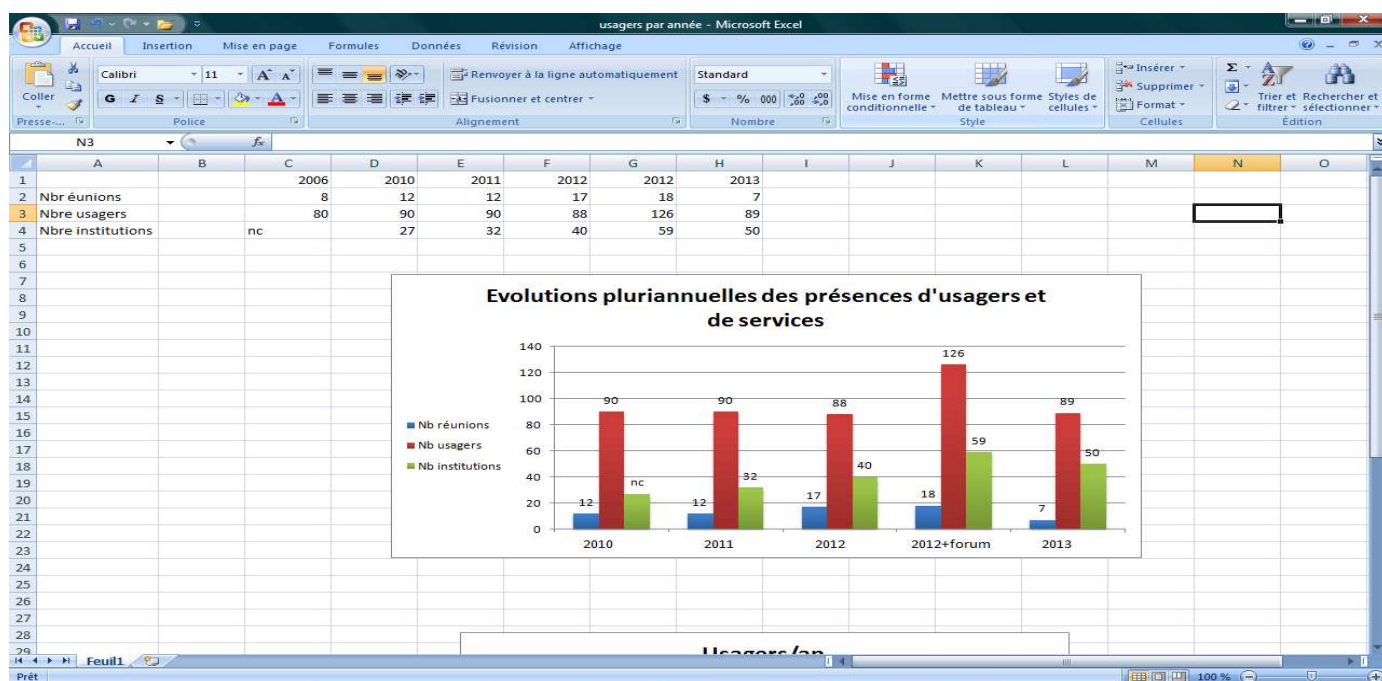
- La prévention de la consommation, une mission du centre Latitude Nord;
- La fin de l'hiver.
- L'hygiène et l'accès aux sanitaires pour les personnes vivant en rue. Présentation du projet PISPOTFESTIVAL.
- L'hiver et après...
- Quelle place pour les habitants de la rue dans le Métro ? Retour sur la recherche Métro-liens à laquelle l'Espace de parole a participé.
- Discussion autour de 2 projets "de la rue au logement", Housing first et Housing fast
- Comment l'occupation conventionnée peut-elle émerger et durer ?

Les 2 réunions suivantes ont été annulées, suite à la fermeture de Latitude Nord pour travaux durant 5 mois.

En 2013, les réunions, animées par la Strada, ont rassemblé 89 usagers, 46 travailleurs et militants, 7 étudiants et 5 chercheurs.

Evolution de la participation individuelle et institutionnelle dans les réunions de l'Espace de parole 2010-2013.

Le tableau ci-dessous représente le nombre de participants (usagers et institutions) aux Espaces de parole ces dernières années.



Bien que le nombre de réunions ait été fortement diminué (de moitié), nous avons une fréquentation quasi égale aux années antérieures (le forum étant une activité à part), grâce à deux réunions de 25 personnes et deux autres de 35 personnes. Selon les sujets, nous avons invité des référents externes. 50 associations différentes ont envoyé leurs travailleurs à participer. Les travailleurs du centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Natoye sont également venus se renseigner et participer à une réunion.

La réunion concernant la vie en Gare du Nord était la plus intéressante sur le plan qualitatif. Cette réunion a dévié du thème initialement prévu.

De l'avis des travailleurs qui connaissent cette expérience, organiser des espaces de parole est un exercice difficile. Cependant, sur une période de 15 années, le travail de récolte et d'écoute des personnes bénéficiaires des services ou demandeuses d'aide est perçu comme une évolution certaine.

Perspectives 2014

Les Espaces de parole reprendront à Latitude Nord en février 2014. De nouvelles demandes ont été formulées par La Consigne article 23, la vzw Pigment. Seul le secteur de l'accueil de jour est demandeur, même si la Strada maintient son projet de soutien des espaces de parole à l'ensemble du secteur. Une autre possibilité réside dans la formation de professionnels à ce type de travail.

Mission spécifique concernant l'occupation puis l'expulsion de l'ancien convent du Gesù, 4 rue Traversière à 1210 St-Josse.

Suite aux alertes lancées en été 2013, la Strada a entamé des consultations qui ont abouti à une proposition de reprise en main de l'occupation, assortie d'une diminution du nombre d'occupants. Selon les sources, le Gesù était en effet habité par 211 à 141 personnes, y compris 43 familles.

Au moment de l'expulsion, la commune de Saint-Josse mettra 9 logements à disposition et environ 10 logements ont été trouvés via des opérateurs dépendant de la politique régionale du logement: le Foyer Forestois, la commune d'Ixelles, les logements communaux de transit de Molenbeek, le Fonds du logement, la commune de Watermael-Boisfort. Ainsi 90 personnes pouvaient être relogées. Les autres expulsés ont été hébergés par le Samusocial.

La mission de la Strada relève de l'organisation de réunions rassemblant les acteurs institutionnels ou associatifs dont l'objectif est de rétablir le contact entre eux.

En vue de la réalisation de cette mission, une subvention de 30 000 € a été octroyée fin d'année par le Ministre du logement à la Strada (pour la période du 01/11/13 au 30/04/14), pour soutenir :

- L'organisation d'une concertation avec un maximum d'acteurs de terrain de manière à récolter et partager les informations sur les suites de l'expulsion du site du Gesù;
- Le soutien des initiatives permettant la collaboration plus intense entre le secteur du logement et celui de l'aide aux personnes sans-abri.

Quelques enseignements peuvent être tirés de la gestion de cette situation et du modèle de gestion de crise en application à Bruxelles:

- Comme centre d'appui, le travail de la Strada se concentre sur la concertation d'acteurs multiples, sans entrer dans leur gestion opérationnelle
- En envoyant l'ensemble des expulsés vers le Samusocial, sans solliciter Ariane ni l'Hôtel social de Molenbeek-St-Jean, une seule institution a subi le poids de cette expulsion massive durant plusieurs mois
- Cette situation renvoie à la question clé n°5 de la Conférence de Consensus qui a eu lieu en décembre 2010 sur le poids des demandes des familles migrantes extra- et intra-européennes auprès du secteur sans-abri car il est clair que le secteur de l'hébergement ne peut y faire face actuellement
- Une Task-force régionale est maintenant en place pour tenter de donner une réponse (régionale) au sort de 50 familles/300 personnes qualifiées de Roms
- Dans l'état actuel de la situation, les familles sans logement à héberger 24h/24, sont confinées dans l'urgence.
- La solution actuelle est d'ordre très précaire. De nombreuses questions se posent au sujet du relogement des personnes, de leur domiciliation, du travail avec la mission locale communale sur le plan de la formation professionnelle,...

Perspectives 2014

En tant que centre d'appui au secteur, le travail post-expulsion se poursuivra en 2014 par:

- Une concertation avec un ensemble de 8 services (services sociaux de la commune de St-Josse, Service de prévention St-Josse, Transit Molenbeek, FéBUL, ULM, Transit 1080, De Foyer, La Ruelle) qui s'occupent de la vingtaine de familles relogées temporairement.
- Le soutien (sans que la Strada ne soit opérateur) aux associations et personnes qui promeuvent une

- occupation soutenable (limitée en nombre et structurée).
- Des initiatives prises et à prendre dans le lien entre le secteur du logement et le secteur de l'aide aux sans-abri.

4. LA RECHERCHE SUR LA PROBLEMATIQUE DES FEMMES SANS-ABRI EN REGION BRUXELLOISE

Le Centre d'appui s'est vu confié, en juin 2013, une mission d'état des lieux de la situation concernant les femmes sans abri en région de Bruxelles-Capitale. En effet, plusieurs associations du secteur de l'aide aux personnes sans-abri insistent ces dernières années sur le constat d'une augmentation du nombre de femmes dans leurs services. Ce constat - fondé sur des statistiques précises ou pressenties - est à la fois l'effet de l'orientation de leurs pratiques de travail, d'une augmentation globale du nombre de personnes sans-abri en région bruxelloise comme dans presque toutes les capitales européennes, et d'une augmentation réelle du nombre de femmes sans abri et mal logées.

L'objectif de la Strada est donc d'éclaircir ce contexte:

- En produisant, notamment à travers du Recueil central de données (RCD) des maisons d'accueil et des services d'hébergement d'urgence ainsi que par les chiffres de l'activité des services, une image actualisée de la population des femmes sans abri ou sans logement en région bruxelloise. Une évolution depuis 2000 sera également présentée.
- En saisissant, de manière plus qualitative, les trajectoires biographiques des femmes (en rue, en urgence, en maison d'accueil), leurs profils et leurs spécificités à partir d'entretiens collectifs ou individuels avec les intéressées et avec les responsables et/ou travailleurs des services d'aide.

Les étapes de ce travail, qui ont été suivies en 2013, sont :

- la rédaction et la validation de la note méthodologique
- la lecture des rapports d'activité des services (rue, urgence, maisons d'accueil) avec un regard « genré »
- la lecture et l'analyse de la littérature sur la problématique concernant le phénomène des femmes sans-abri ou sans logement en Europe, en Belgique, à Bruxelles.
- des entretiens exploratoires avec les responsables de services, travailleurs de terrains, experts

Perspectives pour 2014 :

- Poursuite du travail qualitatif auprès d'usagères, de travailleurs sociaux (Espace de Parole de la Strada, Espace de parole Talita, étude de situation précise avec des maisons d'accueil, etc.), en fonction des questions soulevées par la première partie de la recherche (statistiques, comité de pilotage)
- Production d'un rapport intermédiaire et d'un rapport final

4. DIFFUSION ET INFORMATION

1. Site internet et PILS

Le site internet de la Strada www.lstb.be est régulièrement mis à jour, dans les deux langues. La Strada y transmet toute information utile aux professionnels, particuliers ou encore responsables politiques. Cette année, l'absence temporaire d'aide administrative a provoqué des retards dans la traduction de certaines informations postées par des partenaires.

La structure du site ainsi que la technologie qui le supporte sont cependant dépassées. Nous espérons voir la naissance d'un nouveau site fin 2014.

En attendant, la PILS (Plateforme Informatrice de La Strada) a déjà été l'objet d'améliorations conséquentes en 2013 (cf. 2. La mission dans le cadre du dispositif hivernal.) Celles-ci ont notamment permis l'envoi automatique de sms à des personnes sans abri ainsi qu'à des travailleurs de rue.

La Gazzetta – notre lettre d'information électronique – a été envoyée 4 fois en 2013 à des centaines de destinataires différents.

2. Plans "Services d'aide aux personnes sans abri et Services d'aide aux justiciables"

Depuis 2009, la Strada publie et distribue le dépliant « sans abri ? des adresses ». Ce plan, qui comporte une centaine d'adresses, est avant tout un outil favorisant l'interaction avec les personnes sans-abri et s'adresse en premier lieu aux personnes sans abri elles-mêmes, ainsi qu'aux travailleurs sociaux ne disposant pas d'ordinateur (travailleurs de rue, maraudes, etc.)

Dans l'édition 2013-2014, nous avons rajouté les services d'aide aux justiciables.

En 2013, ce sont environ 21 869 plans qui ont été envoyés à environ 210 services et associations différentes.

Pour les services et associations qui ont accès à internet, une version électronique du plan a été développée (<http://plan.brureg-lastrada.be/service/list/>) et permet d'effectuer des sélections par catégorie de service.

3. Contacts et demandes d'infos

La Strada reçoit beaucoup de demandes d'information de la part de particuliers, de personnes sans abri, de professionnels du secteur sans abri et d'autres secteurs, d'étudiants, ... Les demandes sont variées: recherche d'aide pour un proche devenu sans-abri, recherche de stage, de bénévolat, d'informations sur l'un ou l'autre service, dons de matériel etc. Nous tentons au mieux de répondre à ces demandes en dirigeant les personnes vers le site de la Strada ou en les orientant vers les services concernés.

Le Centre d'appui est régulièrement sollicité par des hautes écoles, des universités, des centres de recherche pour présenter le secteur de l'aide aux sans-abri, ou certaines thématiques propres aux publics. Cela permet de remplir notre fonction d'observatoire et de diffusion de savoir – mission qu'il faudra probablement renforcer les prochaines années – en direction de publics variés (futurs assistants sociaux, étudiants de filières plus classiques, public plus large, etc.).

Ce fut ainsi le cas par deux fois en 2013 : auprès des étudiants de 5^{ème} année d'architecture de la Cambre (séminaire de C. Schaut et J.-L. Genart, intervention avec un membre de l'asile de nuit sur « *Usage des espaces urbains par les sans-abri* », et une deuxième fois pour 9 étudiants de la Sociale School Hervelee de la KHLeuven concernant « *Le secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri. Contexte général, problématiques spécifiques* ».

Nous avons également répondu à des demandes d'information plus spécifiques tel que celle émanant d'un groupe d'étudiants de socio-anthropologie réalisant un travail sur l'utilisation de l'espace urbain par les sans-abris à Bruxelles .

Des centres nous ont également contacté sur des sujets précis. Ce fût le cas de la Feantsa ou encore du Steunpunt voor Welzijn, Volksgezondheid en Gezin qui a recueilli notre avis par rapport notamment à l'accueil centralisé.

Par ailleurs, nous nous efforçons de prendre du recul par rapport à nos thématiques de travail en proposant des papiers afin de participer à certains colloques de sciences humaines ou de travail social. En 2013, nous avons ainsi pu rédiger un article concernant l'analyse et le traitement des données statistiques concernant les populations vulnérables. Ce papier – basé sur notre double expérience du dénombrement et du Recueil Central de Données - fut ainsi présenté lors du 16^{ème} colloque national de démographie à Aix-en-Provence. Il fera l'objet d'une publication par la Conférence Universitaire de Démographie et d'Etudes des Populations en 2014.

Ces différents moments d'échange et de transmission des savoirs restent importants pour le Centre d'appui, car ils permettent d'ouvrir la réflexion sur certaines thématiques, de rencontrer d'autres scientifiques ou professionnels intéressés par la question, et de nourrir nos réflexions internes concernant les problématiques sectorielles.

Toujours dans ce sens de diffusion des savoirs, nous avons repris et actualisé les différentes FAQ (Foire Aux Questions) du site de la Strada. A travers ces quelques fiches disponibles en ligne, ainsi qu'une bibliographie mise à jour, nous avons tenté de répondre aux questions les plus fréquemment posées par les medias, étudiants, chercheurs, curieux : Qu'est-ce qu'un sans-abri ? Combien y-a-t-il de sans-abri à Bruxelles ? Dois-je donner de l'argent à une personne qui mendie ? Les causes et conséquences du sans-abrisme ? Peut-on mettre un terme au sans-abrisme ? La question Rom et le sans-abrisme.

Par ailleurs, nous avons réalisé la recension de l'ouvrage dirigé par Katia Choppin et Edouard Gardella [Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française. 1987-2012.](#)⁸

Nous espérons en 2014 pouvoir assumer pleinement notre mission d'observatoire, c'est-à-dire non seulement de collecte et de traitement de données, mais également de transmission et de partage du savoir.

5. FONCTION D'APPUI AU SECTEUR DE L'AIDE AUX PERSONNES SANS-ABRI

La fonction d'appui s'exerce dans différents projets mis en place par différents acteurs du secteur. Elle consiste généralement à participer à diverses réunions de réflexion où nous informons et mettons toujours l'accent sur la nécessité de collaboration entre les différents acteurs et secteurs.

8 Disponible ici : <http://www.lstb.be/pdf/Recension%20sciences%20sociales%20et%20sans-abrisme.pdf>

En 2013, cela concerne notamment les projets suivants :

- ⤴ le projet d'accueil de jour « 86400 »
- ⤴ la réflexion sur la fonction des centres d'appui ; rencontre avec le CRACS (CBAI) travaillant dans le secteur de la Cohésion sociale
- ⤴ le suivi du projet « Référent social » de la SNCB
- ⤴ la Note de politique générale du secteur de l'aide aux personnes sans-abri (note stratégique)
- ⤴ le suivi de la négociation de l'Accord de coopération prévu par le SPP Intégration sociale en collaboration avec les Communautés et Régions
- ⤴ le suivi de la création du projet de Maison d'accueil pour femmes et familles, l'Escale
- ⤴ le suivi des projets « Housing first » mis en place par le niveau fédéral auprès des asbl Smes-B » et « Infirmiers de rue » ainsi que le projet « Leeggoed » soutenu par diverses associations et l'asbl d'occupation précaire « Logements 123 »
- ⤴ le projet de « taskforce » pour les familles Roms du Gesù entre le Cabinet Vervoort, le cabinet Doulkeridis, les CPAS, le Samusocial
- ⤴ la réflexion autour de la réorganisation du service d'habitat accompagné du CAW Mozaïek
- ⤴ le projet « Groupe d'épargne collective et solidaire » et le projet de la fondation Josefa
- ⤴ le projet « Brussels Homeless cup »

6. PARTENARIATS, COLLABORATIONS

A. LE CONSEIL CONSULTATIF DE LA SANTE ET DE L'AIDE AUX PERSONNES DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Outre la participation structurelle à la section « aide sociale » du Conseil consultatif de l'aide aux personnes et de la santé de la CCC, le groupe de travail concernant l'adresse de référence a poursuivi son travail. Ce GT a essentiellement travaillé sur la réalisation, la diffusion et l'analyse des résultats d'une enquête auprès des CPAS, communes et associations bruxelloises confrontées aux adresses de référence et une demi-journée d'étude a été organisée à ce sujet fin 2012. En 2013 le travail a été élargi à de nombreux acteurs des communes. Nous n'y avons pas participé directement mais avons surtout veillé à ce que le travail réalisé par ce groupe soit relayé au sein de la Concertation.

B. LE RESEAU NOMADE

Piloté par l'asbl Dune, le Réseau Nomade vise à soutenir les initiatives et perspectives de participation des usagers à leur processus de soins. La méthodologie de l'Espace de parole nous donne voix au chapitre. Ce réseau regroupe Dune, Alias, Diogènes, Infor-drogues, la Maraude de St-Josse, l'Autre lieu, Babel, le réseau Hépatite C, Jeugd en Stad, Espace P. Ce réseau a tourné au ralenti cette année mais nous avons participé à deux réunions : le projet « Atelier d'écriture en prison » à Bruxelles-Laique ainsi que celui avec la Free Clinic Antwerpen.

C. GROUPE DE TRAVAIL "ESPACES PUBLICS"

Ce groupe a clôturé ses activités début 2013, faute de moyens pour donner suite à la demande de ses membres de centraliser et d'organiser une offre de formation. Néanmoins, nous avons continué de suivre de près les évolutions liées à cette thématique. Ainsi, nous avons notamment suivi les changements qui ont eu lieu au sein du personnel de la SNCB, lors du départ de la référente sociale.

Nous espérons que la SNCB poursuivra ses efforts de collaboration avec le secteur de l'aide aux sans-abris et de sensibilisation auprès de son propre personnel. En outre, nous espérons que la SNCB, la STIB et la ville de Bruxelles parviennent à un accord au sujet des distributions de repas qui se déroulent à la gare centrale.

D. LE GROUPE DE TRAVAIL SECTEUR SANS-ABRI- CPAS

Les CPAS sont en première ligne en matière d'aide aux personnes sans-abri. Pour les associations du secteur, il s'agit de partenaires incontournables au quotidien. La connaissance réciproque et les collaborations ne sont pourtant pas toujours évidentes et ce malgré les efforts de part et d'autre. Partant de ces constats, le BWR et la fédération BICO ont entamé un travail visant un renforcement réciproque des relations entre CPAS et secteur de l'aide aux sans-abri. La Strada a fait partie du « groupe focus », auquel participaient également les responsables des services sociaux de 3 CPAS, ainsi que des responsables des fédérations d'associations.

En 2013, le projet est modifié en profondeur. Ce qui a démarré avec pour objectif de développer un outil mettant à disposition du secteur de l'information au sujet des CPAS, évolue vers un processus d'échange entre travailleurs sociaux où le travail de réseau se situe à différents niveaux. Autorités, secteurs et organisations doivent stimuler la collaboration et donner la marge nécessaire aux travailleurs sociaux pour qu'ils apprennent à se connaître ainsi que leurs fonctionnements, pour suivre des formations ou participer à des concertations. De bons contacts personnels et le respect des missions de chacun, forment la base d'une collaboration entre pairs et une répartition de tâches complémentaires.

Une bonne collaboration et un travail de réseau entre le secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri et les CPAS ne sert cependant à rien si par ailleurs l'on ne s'attaque pas aux causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Les collaborations entre les CPAS et le secteur ont également été choisies comme thème pour la semaine du secteur. La journée d'étude qui clôture traditionnellement cette semaine, a permis à la Strada de présenter la PILS : un outil alimenté et utilisé tant par des CPAS que par des associations. Par ailleurs, durant cette semaine, divers CPAS ont ouvert leurs portes et nous avons pu visiter les CPAS de Jette et de Molenbeek.

7. RENCONTRES DU SECTEUR, PARTICIPATION À DES CONGRÈS, COLLOQUES, JOURNÉES D'ÉTUDES, FORMATIONS, COLLABORATION AUX RECHERCHES

La Strada apporte son expertise à plusieurs projets :

- Recherche « sans-abrisme et santé mentale » de la Plate-forme bruxelloise pour la santé mentale : participation au groupe de pilotage et au focus group.
- Collaboration ponctuelle au service Logement du CPAS de Schaerbeek
- Participation au Groupe de travail de l'AMA au sujet de l'hiver
- Participation à la Concertation entre les fédérations du secteur de l'aide aux personnes sans-abri et la Strada
- Participation au Réseau belge des associations de lutte contre la pauvreté
- Dans le cadre du rapport sur l'état de la pauvreté, dont le thème portait en 2012-2013 sur les jeunes adultes, rédaction d'une contribution pour le cahier « Regards croisés » (jeunes sans-abri de 18 à 24 ans) et ce, en concertation avec les fédérations

D'autre part, **des rencontres ponctuelles** nous permettent de mieux connaître les différents services et leur action, de s'investir de la connaissance de la problématique de l'aide aux personnes sans-abri et de favoriser

des concertations avec d'autres services: la Fondation Josefa, dont l'objectif est d'accueillir, héberger et accompagner des personnes rendues vulnérables par la migration, l'équipe de la Fédération des AIS, Spa Fractie, l'équipe d'Infor-Home, Café De Vrede, Woonbegeleiding, Het Hanker, Open Deur, Home Baudouin, Collectif Morts de la rue, Logements de Transit commune de Molenbeek, Service logement CPAS 1030, Dune, Diogènes, Hobo, Feantsa, Capacitation citoyenne, UL Marolles, FÉBUL, SOS-Jeunes, Abaka, Observatoire santé et social, SSM-Le Méridien, ISFSC, UCL, Home du Pré, Centre Bonnevie, woningen123logements, DoucheFlux, RS Charleroi,....

Nous sommes sollicités également pour **participer activement** à des colloques, séminaires, journées d'études, au cours desquelles **la Strada présente une thématique ou présente son action.**

En 2013, cela a été le cas pour :

- une présentation au RBDH/Bbrow
- une participation au Brussels Platform Armoede, dialogotafel winterplan
- la modération à la journée d'étude organisée par la Plate-forme belge de lutte contre la pauvreté
- le panel lors de la présentation publique de la recherche sur l'accompagnement social « RAPS » réalisée par le SMES-B
- une intervention auprès de SIMILES, association de familles et amis de malades psychiques sur le thème des espaces de parole
- l'animation d'un atelier thématique lors de la journée d'étude du Relais Social de Charleroi sur l'accompagnement social en logement : *L'accompagnement social en logement, un pont entre les politiques de l'action sociale et du logement ?*
- la présentation de l'ouvrage « *Pour faire société, on est capables(s) de tout, de Capacitation citoyenne* (asbl Periferia)
- l'animation d'un atelier au Séminaire de la Clinique de Concertation consacré aux habitants de la rue à Méjannes (Gard).

Par ailleurs, nous avons **participé à plusieurs journées d'étude**, comme la présentation de « 10 jaar Netwerk tegen armoede », la Table ronde organisée au Parlement bruxellois lors du débat sur le thème « Jeunes en transition, adultes en devenir » du rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté, à la journée d'étude sur les Roms de l'asbl Médecins du Monde, la Plate-forme belge de lutte contre la pauvreté, organisée par le SPP Intégration sociale, etc.

8. DIRECTION ET TRAVAIL ADMINISTRATIF

Les fonctions de support de l'asbl concernent les fonctions de direction, de direction-adjointe, de secrétariat et d'informatique. Outre la comptabilité, ces fonctions requièrent une multitude de tâches d'ordre différent : support de l'équipe et des projets permanents, support du projet « Site Aide aux justiciables » avec le CDCS, réunions d'équipe hebdomadaires et « au vert », contacts avec la médecine du travail, avec le secrétariat social, avec le Crédal, support pour le site internet, support du projet PILS, encadrement du stagiaire, évaluation du personnel, organisation des CA et de l'AG, relecture des traductions, recherche de remplaçants lors des absences de longue durée, encadrement des nouveaux travailleurs ou la rédaction d'un règlement du travail. Concernant la recherche de locaux, nous avons cette année participé à une série de réunions visant à identifier les besoins des différentes associations qui intégreront la future 'maison du bico'. En attendant, nous devons trouver une solution temporaire pour héberger l'équipe.

L'équipement et le fonctionnement du système informatique nécessite un travail permanent. En 2013, La Strada a fait appel à un informaticien externe pour le développement de la PILS. Etant donnée l'augmentation des outils digitaux mis à disposition par la Strada (le recueil central de données, le site web de la Strada

et celui de l'AAJ, PILS et PILS-sms, la newsletter, le plan en ligne des services d'aide aux sans abri et AAJ) la présence d'un informaticien en interne est devenue une priorité.

CHAPITRE II. LE SECTEUR DE L'AIDE SOCIALE AUX JUSTICIAIBLES

INTRODUCTION

A Bruxelles, l'aide sociale aux justiciables est assurée par 8 services agréés par quatre autorités compétentes distinctes et exerçant dans le cadre de trois protocoles d'accord avec le fédéral. Un important travail de coordination est donc mené sur le territoire bruxellois.

Pour ce faire le « Plan stratégique relatif à l'aide aux justiciables dans la Région de Bruxelles-Capitale » adopté le 3 juillet 2008 par le Collège réuni de la Commission communautaire commune, a créé et renforcé trois structures qui assurent chacune des missions de coordination à différents niveaux :

- un Inter-Cabinet permanent pour la coordination entre le fédéral et les entités fédérées compétentes à Bruxelles chargé de préparer la Conférence interministérielle annuelle (structure politique).
- un Comité de concertation pour la coordination entre ces entités (structure de terrain)
- un poste de coordinateur des services bicommunautaires d'aide sociale aux justiciables permettant, entre autres, d'inciter la collaboration entre les différents services agréés (structure opérationnelle).

1. LES STRUCTURES DE COORDINATION

A. UNE CONFERENCE INTERMINISTERIELLE DE L AIDE AUX JUSTICIAIBLES SUR BRUXELLES

La Conférence interministérielle n'a pas eu lieu dans le courant de l'année 2013. Cependant, les différents groupes de travail sont prêts à reprendre leurs travaux afin d'émettre des recommandations ou d'insister sur celles qui ont déjà émises à la Conférence du 5 mai 2011.

B. UN COMITE DE CONCERTATION RELATIF A L AIDE AUX JUSTICIAIBLES SUR LE TERRITOIRE BRUXELLOIS

L'Arrêté du Collège réuni de la Commission communautaire commune du 4 juin 2013 (M.B. 18/6/2013) portant création du Comité de concertation relatif à l'aide aux justiciables sur Bruxelles et abrogeant celui du 27 mars 2006 (MB 4/5/2006) élargit officiellement sa composition. En effet, outre les représentants des quatre autorités compétentes, de leur administrations respectives et des services agréés et subventionnés, y ont été ajoutés les coordinateurs qui sont au nombre de 4 : le Coordinateur de la Commission communautaire commune, celui de la Communauté flamande, celui de la Communauté française et un coordinateur des services spécifiques. De plus, un représentant du Ministre de la Justice, un représentant de la Direction générale Nord et Sud des établissements pénitentiaires et un représentant de la direction locale de chaque prison participeront trimestriellement aux réunions du Comité.

Les missions consistent à organiser une concertation permanente entre toutes les parties concernées, à appuyer et à favoriser la coopération au niveau du terrain et, enfin, à donner des avis aux autorités compétentes quant aux politiques menées et à mener dans ce secteur.

Le Comité s'est réuni 11 fois dans le courant de l'année 2013 ; les représentants de la Justice ont été invités à 3 de ces réunions dont deux ont été organisées dans les établissements de Berkendael et de Saint-Gilles.

L'Arrêté ministériel du 4 juin 2013 stipule également que le secrétariat est tenu par le coordinateur de la Cocom. Il s'occupe donc d'envoyer les invitations, de fixer l'ordre du jour et de rédiger les procès-verbaux. En cas d'absence du coordinateur, l'administration de la Cocom prend le relais.

C. LE POSTE DE COORDINATEUR DES COMMUNAUTES

Le poste est occupé à temps plein par Isabelle Etienne. Cette fonction établit également le lien avec les 3 autres coordinateurs de communauté et assure le secrétariat du Comité de concertation.

2. LA PRATIQUE QUOTIDIENNE DE LA COORDINATION DES COMMUNAUTÉS DANS LES PRISONS BRUXELLOISES

INTRODUCTION

Le fonctionnement de la Coordination des Communautés est née de la pratique quotidienne depuis la mise en place des quatre coordinateurs :

- Le coordinateur de la COCOM (depuis 2009)
- Le coordinateur de la Communauté Flamande (depuis 2009)
- Le coordinateur de la Communauté Française (exercé depuis 2009 par l'administration et depuis 2012 par les services)
- Le coordinateur des services spécifiques (depuis 2011)

Cette coordination se réalise actuellement en trois volets :

1. LA COLLABORATION ENTRE LES COORDINATEURS DE COMMUNAUTES

- une Concertation hebdomadaire dans les prisons
- un échange continu d'informations
 - o des informations pratiques
 - o des informations au niveau institutionnel (d'actualité, de politique...)
 - o des contacts informels
- un travail commun :
 - o **des réunions d'équipe régulières** entre les 4 coordinateurs (l'équipe des coordinateurs des communautés est complète depuis l'engagement du *coordinateur local de la Communauté française*, engagé depuis le 1^{er} juillet 2012, mais dont la mission est différente des 3 autres coordinateurs) afin de mettre en commun les différentes stratégies et de préparer les réunions (ex. : avec les directions, les groupes de travail et groupe de gestion, le comité de pilotage du Plan Stratégique,...)
 - o **l'élaboration d'outils spécifiques**. A titre d'exemple, la mise à jour du répertoire reprenant tous les services externes actifs dans les prisons bruxelloises, leur personnel et ses coordonnées, l'élaboration et la diffusion de brochures communes, notamment

la présentation des cours et activités francophones dispensés par la Commission communautaire commune, la Communauté française et les autres services dans les prisons bruxelloises

- **la mise en place de procédures uniformes** pour faciliter le travail en prison
- **l'organisation d'activités communes.** Exemples : la représentation de la Chorale "TATAPATAT", Chants du Monde à la prison de Saint-Gilles, l'organisation de la troisième « semaine de la Justice réparatrice » à la prison de Saint-Gilles. Durant toute la semaine, ce thème a été abordé de différentes manières : des activités relatives au remboursement des parties civiles, à la médiation de dettes ou encore à la médiation auteurs-victimes ont été proposées aux détenus francophones et néerlandophones, sous forme d'ateliers. Les affiches et les formulaires d'inscription ont été réalisés par les coordinatrices qui ont également pris en charge la promotion, la gestion des listes des participants et l'organisation pratique des activités. Le personnel de différents services externes a collaboré en animant les divers ateliers.
- **l'organisation d'événements de contact**, comme par exemple l'organisation d'un petit déjeuner de Nouvel An des Communautés à la prison de Saint-Gilles, moment d'échange entre les membres du personnel des services externes et de la prison de Saint-Gilles, des rencontres diverses,...
- **des rencontres communes**, comme par exemple un entretien avec la Commission de surveillance de la prison de Saint-Gilles, un entretien avec la présidente de la délégation du Comité Européen pour la Prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) lors de leur visite à la prison de Forest.

2. LA COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS DE PRISON

Les réunions régulières avec les directions de Saint-Gilles et Forest/Berkendael constitue un relais opérationnel entre communautés et justice dont les objectifs sont de :

- Représenter les Communautés au sein de la prison
- Créer des outils et des modes de collaboration en vue de faciliter le travail
- Veiller au maintien d'un climat propice à l'aide et l'offre de services
- Stimuler les projets communs
- Répondre aux problèmes urgents

3. LE MODE DE TRAVAIL AVEC LES SERVICES DES COMMUNAUTES

1. Le mode de travail interne à la Commission communautaire commune

Des réunions régulières ont été organisées avec les coordinateurs des 5 services agréés par la Commission communautaire commune afin de faciliter le dialogue et la communication. Ces réunions ont été fixées régulièrement en préparation des réunions de coordination avec les Directions des prisons afin que les questions propres aux services puissent y être abordées par le Coordinateur Cocom.

2. Le mode de travail partagé avec les autres communautés

- -Planning des activités :diversification de l'offre, agenda, système de listes pour les activités,...
- Nouveaux projets : procédures, fiches de projets, budget...
- Infrastructure : utilisation efficace et équilibrée des locaux, informatique,...

3.RÉALISATIONS PROPRES À LA COORDINATION DES SERVICES D'AIDE AUX JUSTICIABLES COCOM

1. ORGANISATION DE LA JOURNEE D ETUDE ET PLAN STRATEGIQUE

La multiplicité des acteurs concernés dans le domaine de l'aide aux justiciables nécessite une approche commune, une collaboration intensive et une vision à long terme. C'est dans cet esprit que ce 'Plan Stratégique sur l'organisation de l'offre d'aide et de services aux justiciables intra-muros dans la Région de Bruxelles-Capitale' a été élaboré en 2013.

Ce Plan Stratégique est le fruit d'une préparation et réflexion à tous les niveaux et avec tous les partenaires compétents à Bruxelles dans le domaine de l'offre d'aide et de services.

En effet, déjà en 2006, l'étude de la Vrije Universiteit Brussel concluait par des recommandations dont l'une des principales portait sur l'élaboration d'un plan stratégique de l'organisation de l'aide aux justiciables à Bruxelles.

Le Collège Réuni avait exposé, dans sa note de juillet 2008, une première vision stratégique de l'aide aux justiciables dans la Région de Bruxelles-Capitale. Ce document exprimait pour la première fois une volonté commune de garantir le droit à tous les détenus et leur entourage social direct de pouvoir bénéficier d'une offre d'aide et de services globale, intégrée et de qualité.

Dans ce prolongement, le Comité de concertation a en 2012, entamé le processus du Plan Stratégique. Afin d'impliquer toutes les parties prenantes, une Journée de réflexion a été organisée en avril 2013. Sur base des résultats récoltés lors de cette journée, le Comité de pilotage pour la rédaction du Plan Stratégique a été mis en place.

Ce comité est constitué de représentants des autorités politiques, des administrations et des services et il a mené en 2013 un travail intensif pour rédiger le Plan Stratégique qui sera finalisé en 2014.

Ce plan stratégique est le premier plan commun à long terme auquel tous les acteurs concernés par l'offre d'aide et de services dans la Région de Bruxelles-Capitale ont participé activement. Il a pour but de déterminer une mission et vision commune unique et ses lignes directrices d'avenir. Il est l'aboutissement d'une longue préparation ainsi que le point de départ d'une position commune de l'offre d'aide et de services aux justiciables intra-muros à Bruxelles.

La réalisation finale et l'application du plan stratégique a donc suivi différentes phases en 2013 :

Une phase d'exploration (janvier 2012)

Préparation du plan stratégique au niveau du Comité de concertation par

- La détermination du plan de travail, de la méthodologie, du budget et du timing
- Le choix de la Société Key-Consult pour l'accompagnement

Une phase de consultation (30/04/2013)

L'organisation de la "Journée d'Etude de l'Aide aux justiciables" le 30/04/2013 au BIP qui a permis une large consultation et une implication du terrain. Lors de cette journée, les thèmes suivants ont été abordés :

- ⤴ Les implications découlant de la 6ème réforme de l'Etat dans le domaine de l'offre d'aide et de services intra-muros
- ⤴ Le projet de la nouvelle prison de Haren
- ⤴ La situation actuelle de l'offre d'aide et de services aux justiciables intra-muros

La phase de synthèse (juin 2013-début 2014)

L'élaboration et la rédaction du plan stratégique sur base des éléments rassemblés lors de la phase de consultation comporte notamment :

- ⤴ La réalisation d'une analyse SWOT et d'une analyse contextuelle
- ⤴ La formulation de la mission, de la vision et des objectifs stratégiques et opérationnels.

La phase d'approbation politique et d'implantation

Ces phases auront lieu en 2014, il s'agit en effet de

- La confirmation politique du plan stratégique
- L'exécution du plan à l'aide de prévisions annuelles au Comité de concertation.

2. LE KIT DE SORTIE

La Conférence Interministérielle du 5 mai 2011 visant la coordination des politiques d'intervention en lien avec le milieu carcéral avait décidé, entre autres, de développer le "kit de sortie" proposé dans les recommandations du groupe de travail « sortie de prison ». Son objectif est d'octroyer aux détenus les plus préca-risés, au moment de leur libération, des moyens pour s'organiser durant les trois premiers jours qui suivent leur sortie du milieu carcéral.

Les kits sont composés d'un sac à dos contenant les éléments suivants : des chèques-repas (6 chèques de 5€), un titre de transport STIB valable 3 jours, une trousse de toilette (contenant un mini gel douche, un mini kit brosse à dents et dentifrice, une brosse à cheveux, deux préservatifs), un plan « Sans abri ? des adresses », un bic, un bloc notes, un livret explicatif du kit contenant également les adresses des services d'aide aux Justiciables et quelques conseils.

La distribution de ces kits a débuté en avril 2012, et s'est poursuivie tout au long de l'année 2013. Elle s'effectue toujours lors de la libération. Ce sont les directions des prisons bruxelloises qui sont chargées de les distribuer selon deux critères définis : ne pas posséder plus de 100€ au moment de la libération, être dépourvu de point de chute à la sortie.

La coordinatrice Cocom a poursuivi durant l'année 2013 sa tâche de gestion des kits, d'intendance et de distribution de ceux-ci auprès des directeurs des trois prisons bruxelloises.

Lors des trois comités de concertation réunissant les représentants du Ministre de la Justice et de la Direction régionale et locale qui ont eu lieu en 2013, une évaluation des kits de sortie a été à chaque fois effectuée. Il en ressort que suite à l'élargissement de la distribution aux libérés ayant reçu un ordre de quitter le territoire, décision prise en Comité de concertation de décembre 2012, et également suite au fait que cette pratique est davantage entrée dans les habitudes pour la Direction, un plus grand nombre de kits ont été distribués, soit une moyenne de 35 par trimestre. Il faut cependant constater que ce nombre est toujours étonnamment bas et qu'il y a vraisemblablement un problème dans le mode de distribution.

Lors de la dernière réunion du Comité avec les représentants de la Justice en novembre 2013, l'idée de mettre en place une permanence "cellule de sortie" par les services d'aide aux justiciables a été abordée.

Les premiers mois de l'année 2014 permettront de chiffrer le nombre de libérations qui ont lieu le matin et le soir et donc de mener une réflexion plus élaborée à ce sujet.

3. PARTENARIAT AVEC LE SETIS

Fin 2012, la Strada est devenue utilisateur du Setis « Service de traduction et d'Interprétariat en milieu social Bruxellois » et ce, au bénéfice de tous les Services Cocom. L'objectif est de permettre aux travailleurs de bénéficier de ce service lors de leurs permanences Accueil Entrants dans les prisons.

Un Arrêté du Collège réuni de la Commission communautaire commune octroyant une subvention pour ces frais a d'ailleurs été pris à ce sujet : "*Une subvention de 5.000 euros est octroyée à l'asbl LA STRADA pour la prise en charge de frais d'interprétariat afin que les cinq services d'aide aux Justiciables agréés aient accès à une traduction simultanée par téléphone depuis les prisons, dans un premier temps pour les permanences Accueil Entrants et ceci à partir de janvier 2013.*"

Cette initiative a été très bien accueillie par les services et permet une avancée dans le travail quotidien d'accueil des détenus.

4. PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL

- Mise en place du groupe de travail "relations affectives »
- Poursuite du groupe de travail « aide sociale » qui réunit les représentants des services afin de discuter du travail opérationnel sur ce thème.
- Participation aux groupes de travail déjà existants : justice réparatrice, formation.

5. DIFFUSION DES BROCHURES D INFORMATION

Envoi des brochures d'information ; demande de réédition et gestion des brochures « la prison s'en sortir », des brochures « familles », des flyers "les 5 services cocom » ; renouvellement des stocks dans les prisons ; diffusions dans les divers services.

6. ACTIVITES JOURNALIERES

- Participation aux réunions d'équipe de la Strada, réunions des services Cocom, réunions activités socioculturelles de l'annexe de Forest, réunions Services externes-équipe-soins de l'annexe de Forest,
- Participation aux Midis de la Fidex ayant pour thème le Service psycho-social de la prison de Saint-Gilles, la prison de Tilburg, le trajet de soins pour les internés présenté par un membre du personnel de l'hôpital neuro-psychiatrique Saint-Martin, le Service psycho-social de la prison de Forest
- Rôle de représentation des Services d'aide aux justiciables Cocom dans diverses manifestations organisées dans les prisons,
- Participation à diverses journées d'études notamment "la surpopulation carcérale : quelles solutions" au Palais de Justice de Bruxelles,
- Présentation du recueil de données de la Strada

4. TRANSVERSALITÉ ET COLLABORATION AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS

En partenariat avec le Centre de documentation et de coordination sociales :

- Finalisation du troisième volet de la communication, celle qui est destinée aux services connexes. Il s'agit d'un site Web présentant les 8 services d'aide aux justiciables et visibilité sur Bruxelles Social en ligne
- Réalisation d'affiches et des flyers afin de promouvoir ce site web.

En partenariat avec L'Observatoire de la santé et du social, dans le cadre du rapport bruxellois 2012 sur l'état de la pauvreté, dont le thème était « Jeunes en transition, adultes en devenir », des groupes de parole ont été organisés dans la prison de Saint-Gilles, de Berkendael et dans l'Annexe psychiatrique de la prison de Forest.

La parole a été donnée aux jeunes adultes et aux jeunes internés afin de pouvoir analyser les facteurs sociaux qui les ont conduit en prison et réfléchir à des solutions qui leur semblent réalisables. La coordinatrice Cocom a effectué le screening des internés susceptibles d'y participer et a négocié avec la Direction de l'Annexe la disposition d'un local et les différentes autorisations nécessaires. Le groupe de parole a été animé par Annette Perdaens de l'Observatoire de la Santé et du social et par deux travailleurs (un assistant social et un psychologue) de 3 services d'aide aux Justiciables/Détenus

Perspectives pour 2014

Certains projets ont pu être réalisés, cependant il reste d'importants chantiers :

- le travail de réflexion et d'élaboration d'un protocole d'accord commun entre le fédéral et les entités fédérées sur Bruxelles sur base du projet d'accord déjà rédigé pour les Services d'Aide aux détenus dépendant de la Communauté française.
- la préparation de la prochaine Conférence interministérielle de l'aide aux justiciables et la reprise des groupes de travail spécifiques sur Bruxelles afin de rédiger des recommandations aux responsables politiques.
- une réflexion à mener sur la création une « cellule de sortie », suite à l'évaluation du kit de sortie: possibilité pour les services externes de rencontrer les libérés, à leur demande, au moment exact de leur libération.
- un groupe de parole à organiser en partenariat avec l'Observatoire de la Santé et du Social pour le prochain rapport thématique « Femmes en précarité »
- l'élaboration d'une newsletter.
- la poursuite du travail de coordination, de représentation du secteur et d'implantation dans les prisons.

IV. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES POUR 2014

Comme en témoignent les pages précédentes, tant en matière d'aide aux sans-abri qu'en matière d'aide aux justiciables, 2013 fût une année bien chargée. Concerner l'ensemble des acteurs, veiller à la circulation des informations, objectiver tant que possible celles-ci, susciter la réflexion mais aussi l'action, favoriser les collaborations au sein et en dehors du secteur, ont été nos objectifs au quotidien.

Les chantiers pour 2014 sont nombreux . Nous espérons en tout cas voir aboutir :

pour l'institution :

- de nouveaux locaux permettant à l'équipe de fonctionner efficacement
- une réorganisation du pouvoir organisateur qui permette d'affiner les missions et renforcer la légitimité de l'institution

en matière d'aide aux sans-abri :

- la mise en place d'un cadre réglementaire minimal pour les structures d'hébergement non agréées,
- la publication de notre recherche sur les femmes sans abri en Région de Bruxelles-Capitale
- en fonction des moyens disponibles, l'organisation fin 2014 d'un troisième dénombrement

en matière d'aide aux justiciables :

- déposer le plan stratégique en matière d'aide aux justiciables auprès du Collège Réuni avant les élections
- un accord de coopération bruxellois qui tienne compte des accords de coopération des communautés française et flamande et des spécificités bruxelloises

En 2014, la traditionnelle semaine du secteur de l'aide aux sans-abri représentera pour la Strada une opportunité toute particulière puisqu'elle sera organisée en collaboration avec le secteur de l'aide aux justiciables. Nous soutiendrons donc cet évènement à double titre.

Enfin, difficile de parler de 2014 sans parler aussi des élections et de leurs conséquences. Nous soutiendrons le secteur à formuler des revendications communes et espérons pouvoir entamer rapidement un travail de collaboration intense avec les futurs cabinets. Nous mettrons tout en œuvre pour que les différents gouvernements aient accès à toutes les informations nécessaires qui leur permettent de prendre des décisions en connaissance de cause.

V. ABBREVIATIONS

ADIL	Allocations de déménagement, installation et d'interventions dans le loyer
A.M.A.	Association des Maisons d'Accueil et des Services d'aide aux sans-abri
ATD Quart monde	« Agir Tous pour la Dignité » Quart monde
BIM	Brussels Instituut voor Milieubeheer
BWR	Brusselse Welzijns- en gezondheidsraad
CA	Conseil d'Administration
CAP	Centres d'Aide aux Personnes
CASG	Centres d'Action Sociale Globale
CAW	Centrum voor Algemeen Welzijnswerk
CBCS	Centre bruxellois de coordination socio-politique
CCN	Centre de Communication Nord (Gare du Nord)
CDCS	Centre de Documentation et de Coordination Sociales
CIM	Conférence interministérielle
CIRE	Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers
COCOF	Commission communautaire francophone
COCOM	Commission communautaire commune
CPAS	Centre Public d'Aide Sociale
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
EAPN	Réseau européen de lutte contre la pauvreté
EP	Espace de parole
ETP	Equivalent temps plein
Feantsa	Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri
FEDASIL	Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile
FUSL	Facultés Universitaires Saint-Louis
FWB	Fédération Wallonie Bruxelles
GC	Gemeenschapscentra
GGC	Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie
GT	Groupe de travail
IBGE	Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (=Bruxelles environnement)
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
JST	Jamais sans toit
LDC	Lokale dienstencentra
MABO	Maisons d'accueil bruxelloises - Brusselse onthaalhuizen
MDM	Médecins du Monde
MENA	Mineur étranger non accompagné
MIVB	Maatschappij voor Intercommunaal Vervoer Brussel
MSF	Médecins Sans Frontières
NMBS	Nationale Maatschappij voor Belgische Spoorwegen
OCMW	Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn
PILS	Plateforme Informative de La Strada
POD	Programmatorische Overheidsdienst
PPP	Projet pédagogique particulier
RCD	Recueil central de données
SA	Sans-abri
SAW	Steunpunt Algemeen Welzijn
SHNA	Structures d'hébergement non agréées
SMES (SMES-B)	Santé mentale et exclusion sociale
SNCB	Société Nationale des Chemins de Fer

STIB	Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles
UCL	Université catholique de Louvain
ULB	Université libre de Bruxelles
ULg	Université libre de Liège
VG	Vlaamse gemeenschap
VGC	Vlaamse Gemeenschapscommissie
VIBH	Verhuis- en installatietoelage en bijdrage in het huurgeld
VTE	Voltijds equivalent
VUB	Vrije Universiteit Brussel

Iç.